JO 2024 : cette IA de surveillance vous reconnaîtra dans la foule

La technologie de reconnaissance faciale développée par le gouvernement pour les JO 2024 peut identifier n'importe quel individu en un éclair. L'usage de cette technologie a été rejeté par le Sénat pour le moment, mais le débat reste ouvert...

Avez-vous déjà eu la sensation qu'on vous épie alors que vous êtes fondu dans la masse, au beau milieu d'une foule de spectateurs ? Lors des Jeux olympiques de Paris 2024, il ne s'agira peut-être pas d'une simple impression.

Fin janvier 2023, France Television a testé la technologie de reconnaissance faciale qui sera déployée lors des JO. Les résultats sont bluffants, mais aussi très inquiétants pour les personnes soucieuses de leur vie privée...

Un journaliste accompagné d'un spécialiste a pris une photo d'une jeune femme assise en terrasse d'un café. En seulement 20 secondes, l'IA l'avait identifiée. L'ingénieur Anis Ayan a révélé qu'elle vient de Lyon et s'est inscrite sur un site web de garde d'enfants.

La personne prise en photo a confirmé que toutes ces informations à son sujet étaient correctes. Elle a ensuite admis être un peu effrayée, d'autant qu'elle venait en touriste et publie très peu de photos sur le web.

Ainsi, ce système de reconnaissance faciale devrait permettre d'identifier n'importe quel spectateur pendant les Jeux olympiques. Faut-il sacrifier l'anonymat pour la sécurité ? Le débat fait rage.

La CNIL s'oppose à l'usage de la reconnaissance faciale

Le 24 janvier 2023, la présidente de la CNIL Marie-Laure Denis a tiré la sonnette d'alarme contre l'usage de la reconnaissance faciale lors des JO 2024 de Paris.

L'autorité de protection des données appelle les parlementaires à ne pas utiliser la reconnaissance faciale et l'identification des individus dans l'espace public.

Toutefois, les sénateurs sont divisés sur le sujet. Certains veulent utiliser l'IA, la reconnaissance faciale, les drones et toutes les technologies à disposition pour renforcer l'arsenal de sécurité au maximum. D'autres souhaitent d'abord ajouter des mesures de confidentialité.

Si ces technologies sont adoptées, la CNIL assure qu'elle surveillera l'entraînement des algorithmes pour vérifier que les images sont supprimées. Le but de cette supervision sera aussi d'empêcher les biais discriminatoires.

Comment se protéger contre la reconnaissance faciale ?

Pour identifier les individus, la technologie de reconnaissance faciale se base principalement sur les images publiées sur le web et les réseaux sociaux.

Par conséquent, si vous souhaitez préserver votre anonymat dans la foule, mieux vaut éviter de diffuser votre visage sur internet. L'Union européenne permet aux citoyens d'exiger la suppression de leurs photos sur les sites web, mais ce n'est pas toujours une mince affaire.

Par exemple, si un site est basé dans un paradis fiscal, il sera très difficile de demander la suppression de vos images. Il est alors nécessaire de contacter les moteurs de recherche en envoyant une requête de droit à l'oubli. Les résultats de recherche seront alors supprimés.

[...]

Lien	https://www.lebigdata.fr/jo-2024-reconnaissance-faciale-ia
Auteur	Bastien L – Site lebigdata.fr
Date	22/02/2023